



Ai été licencié de manière abusive?

Par **claudio**, le **02/11/2008** à **23:14**

bonjour, j'ai été licencié pour faute grave car j'ai refusé la mise en place récente d'une badgeuse en refusant de pointer alors que j'y travaillais depuis plusieurs années, la direction décide d'installer un système de décompte du temps de travail APRÈS DES ANNÉES DE FONCTIONNEMENT SANS.

il me met à pied deux mois après mon refus de badger et invoque une faute grave. ma question est de savoir si la faute grave est abusive, certes il y a faute réelle et sérieuse mais pas grave. la mise à pied est-elle justifiée? car du coup il me fait perdre mes droits d'indemnité de licenciement et de préavis. je conteste donc la procédure abusive et le motif abusif.

il justifie cette procédure par un arrêt de la cour de cassation jugeant un refus de pointage comme une insubordination grave aboutissant à une mise à pied immédiat du salarié, datant de 1982 et dont le contexte diffère du mien.

ma situation répond-elle à un licenciement pour faute grave?

aidez moi. merci!!!!

Par **aurora**, le **03/11/2008** à **10:34**

bonjour

<http://www.dossierfamilial.com/dossiers,31/emploi/droits-demarches/les-limites-du-controle->

des-salaries,599

l'employeur a t'il tout fait dans les règles de l'art ?
si oui on verra après....

Par **claudio**, le **12/11/2008** à **23:26**

bonjour, je vous remercie pour votre hyperlien internet mais oui elle a bien fait les choses dans les règles de l'art.....

donc que puis je comprendre.....?